

[Traduction]

Mme McDougall: Monsieur le Président, nous ne gouvernons pas avec des formules figées. Cette entente a été conclue entre le gouvernement provincial et sa contrepartie fédérale, à la satisfaction mutuelle des deux, compte tenu de nos responsabilités financières, ce que semble avoir compris le Québec du moins, sinon le député.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Question supplémentaire. L'honorable député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) a la parole.

M. Garneau: Monsieur le Président, je trouve que la ministre prend un ton très agressif et on pourrait peut-être continuer sur le même ton . . . mais il reste un fait, c'est que ce gouvernement a privé le Québec de sommes importantes, puisque toutes les autres ententes-cadres avaient été signées sur la base 60/40. J'ai posé la même question au ministre du Québec, et l'impression que l'on m'a donnée, c'est que c'était à prendre ou à laisser. Et si c'est le genre de consultation auquel la ministre a consacré tout son discours en vue d'en informer la Chambre, à mon avis, c'est une curieuse façon de mener des consultations.

[Traduction]

Mme McDougall: Monsieur le Président, les négociations et les consultations ont été menées de bonne foi. L'entente a été signée. Elle est précieuse pour le Québec. Le gouvernement de cette province l'a affirmé, et je ne comprends pas sur quoi porte la chicane si les deux parties sont satisfaites.

Le président suppléant (M. Paproski): S'il n'y a pas d'autres questions ou observations, nous poursuivrons le débat.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) nous expliquer cet après-midi comment le gouvernement ramènera à 12.75 p. 100 le taux d'intérêt de la Société du crédit agricole. Elle a cependant négligé de rappeler que son homologue de l'Agriculture (M. Wise) a, la semaine dernière, porté ce taux à 13.5 p. 100. Je serais curieux de savoir si les notes dont s'est servie la ministre cet après-midi ont été rédigées avant que le ministre de l'Agriculture relève ce taux. Cette augmentation était tout à fait injustifiée. Devant la situation actuelle de la collectivité agricole et les énormes difficultés qu'éprouvent les agriculteurs dans bien des régions du pays, il est tout à fait inexcusable pour le gouvernement d'augmenter maintenant les taux d'intérêt sur les prêts agricoles. Je me demandais simplement si le ministre de l'Agriculture avait pris la peine d'avertir la ministre d'État chargée des Finances qu'il comptait majorer les taux. Je croyais que de telles mesures devaient être approuvées par le ministère des Finances et j'ai été étonné qu'elle ne le sache pas.

J'ai aussi trouvé intéressantes les observations de la ministre au sujet des initiatives que le gouvernement a prises pour favoriser les sciences et la technologie. Je me demande si elle a pris le temps de lire attentivement la décision qu'a annoncée le ministre des Finances (M. Wilson) le 8 novembre de réduire de 5 millions ou de 6 millions de dollars les fonds affectés au centre de toxicologie de l'Université de Guelph. Cela doit être l'un des coups les plus durs qui aient jamais été portés à ce domaine

Les subsides

scientifique. Je sais que le député de Guelph (M. Winegard) est à la Chambre cet après-midi. Il n'était certainement pas d'accord avec une telle décision parce qu'il a déjà été président de l'Université de Guelph et qu'il connaît la valeur de ce projet. Je ne dis pas cela parce qu'il s'agissait d'un projet fédéral vu qu'il ne relevait pas uniquement du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral et la province de l'Ontario avaient contribué chacun environ 16 millions de dollars au projet sur une période de quatre ou cinq ans. Le secteur privé avait pour sa part fourni 8 millions de dollars. Ce projet nous aurait permis de créer un centre de renommée mondiale, non seulement pour étudier et mettre au point des techniques visant à s'attaquer au grave problème des matières toxiques dans notre environnement, mais aussi pour former des scientifiques dans ce domaine. Nous aurions eu un établissement de renommée mondiale à un coût tout à fait raisonnable. Cet établissement aurait fonctionné sous les auspices de l'Université de Toronto et de l'Université de Guelph, deux universités de renommée mondiale. L'une est reconnue pour ses connaissances en agriculture et en médecine vétérinaire et l'autre pour sa compétence et ses connaissances en médecine. La prochaine fois que la ministre parlera des réalisations de son gouvernement, j'espère qu'elle songera à cette décision, qui doit être l'une de ses plus mauvaises. Nous avons lu ce qui s'est passé au canal Love. Nous lisons toutes sortes de choses à propos de matières toxiques dans notre environnement. Nous lisons souvent des articles au sujet des produits chimiques et des pesticides utilisés dans nos forêts et sur nos fermes. Tout le monde voudrait savoir si les substances utilisées sont cancérigènes ou peuvent causer d'autres maladies au bétail et à l'homme. Je ne pense donc pas que le gouvernement ait lieu de s'enorgueillir de ce qu'il a fait pour les sciences et la technologie.

J'ai aussi été renversé que la ministre soulève la possibilité d'accorder l'allocation au conjoint à tous les veufs et veuves, qu'ils aient ou non été mariés à un prestataire de la pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti. Dans ma région, les gens se demandent comment le gouvernement peut être aussi injuste. Comment le gouvernement peut-il ne pas accorder cette allocation à ceux qui n'ont jamais été mariés ou qui sont maintenant divorcés ou séparés? Le gouvernement parle de justice. Il se laisse prendre par ses belles paroles sans reconnaître l'injustice du système. Je reçois toutes sortes de pétitions et de lettres demandant pourquoi le gouvernement n'accorde pas l'allocation au conjoint à tous ceux qui sont âgés entre 60 et 65 ans, qu'ils soient veufs ou veuves ou non. Nous félicitons le gouvernement d'être allé jusque là, mais pourquoi ne fait-il pas également profiter de cet avantage les gens qui sont demeurés célibataires, qui sont séparés ou qui ont divorcé?

● (1720)

Nous déplorons qu'il ait fallu attendre presque huit mois avant la présentation du budget. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre (M. Mulroney) avait déclaré qu'il déposerait immédiatement un budget afin d'imprimer une nouvelle orientation à notre économie. Nous attendons maintenant depuis cinq ou six mois sans qu'on nous ait encore annoncé la date de sa présentation.